



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## stationnement

Question écrite n° 81317

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'augmentation du tarif de l'amende pour défaut de paiement du stationnement. Le Gouvernement a indiqué qu'il était favorable à l'étude de la proposition du Comité des finances locales (CFL) de faire passer cette amende de 11 euros à 20 euros, permettant aux pouvoirs publics d'engranger entre 100 millions et 120 millions d'euros de recettes supplémentaires. Toutefois, une hausse de près de 100 % de cette amende pourrait avoir des conséquences graves pour les contribuables en cette période de crise. Il souhaite savoir quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81317

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6531

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)